



Quand une dynamique permet la création d'un nouvel OPCO ... des services financiers et conseils

Dans son article du 20 novembre 2018, Miroir Social affirme d'une part que les partenaires sociaux auraient critiqué « la qualité de services de l'OPCA FAFIEC » et d'autre part que ceux-ci « verraient d'un bon œil l'intégration du FAFIEC, d'OPCABAIA et d'OPCALIA dans un grand OPCO [...] ».

Ce n'est pas la réalité. Certes le FAFIEC perdrait son agrément comme d'ailleurs la plupart des OPCA qui ne se transformeraient pas tant au niveau de la gouvernance que des missions. Mais, à aucun moment les partenaires sociaux n'ont remis en cause la qualité des services de l'OPCA FAFIEC. Cette assertion est pour le moins erronée. D'ailleurs, au cours des auditions de l'OPCA FAFIEC associé avec OPCABAIA, les branches ont plutôt été réceptives. C'est dans ce cadre que la profession des experts comptables a décidé de rejoindre le processus de co-construction de ce nouvel OPCO initié notamment par les branches des bureaux d'études et de l'assurance.

Des réunions se sont tenues et se tiendront dans chaque branche concernant l'accord constitutif qui pourrait être signé rapidement.

Côté patronal, une réunion de la construction a eu lieu le 20 novembre 2018 avec les experts comptables (IFEC et ECF), les bureaux d'études (SYNTEC et CINOV) et la FFA. Autour de la table, il y avait également le FAFIEC, OPCABAIA, le CSCA, Planète Courtier et l'ASF. La réflexion a porté sur la construction du futur OPCO et non pas sur l'absorption de ou par OPCALIA.

Il est clair que ce processus de construction où chaque branche est acteur et décideur dans le cadre de la mise en place de cet OPCO n'a rien à voir avec la pseudo proposition d'OPCALIA. A l'évidence, leur démarche préfigure déjà la façon dont sera abordé le thème de la formation, qui rappelons le, reste fondamental.